

FORMATION - SAISON 2020/2021

FICHE D'INSCRIPTION



STAGE FPC (Recyclage) B.E.E.S. 1er Degré, BEF et BMF

RENSEIGNEIVIENTS EDUCATEUR(TRICE)	
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	N° Licence :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Portable :	
Courriel Éducateur :	
Courriel Club :	
N°Affiliation Club :	Club :
MODALITÉS D'INSCRIPTION	
Dates: 27 et 28.05.2021 Thème: Entraînemen	t Défenseurs Lieu : CANNES
Coût de la Formation : 144 € en ½ pension	
Je suis en capacité physique de participer aux séances de terrain en tant que cobaye :	
□ oui	□ NON
	Nombre de places : 20
PIÈCES À FOURNIR	
Pièces à retourner à la Ligue Méditerranée de Football avant le 10 mai 2021 dernier délai :	
La fiche d'inscription	
• Le chèque de 144€² (chèque à libeller à l'ordre de la Ligue Méditerranée de Football) OU	
Autorisation de prélèvement Club avec signature et cachet obligatoire	
Nous vous informons que tout dossier incomplet sera refusé et retourné. Seuls les dossiers arrivés complets seront retenus et par ordre d'arrivée, les places étant limitées.	
Ligue Méditerranée de Football	
IR2F - Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin – CS 40461 - 13592 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3 Courriel : ir2f@mediterranee.fff.fr - Tél. 04 42 90 17 99	
AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CLUB (à ne remplir que pour les Personnes ne fournissant pas de chèque)	
Je soussigné(e) : en ma qualité de Président(e), Secrétaire ou Trésorier(ère) du club cité ci-dessus, autorise la L.M.F. à prélever la somme sur le	
compte club.	ci-dessus, autorise la L.ivi.F. a prelever la somme sur le
Fait à :	Le:
L. A. S.	
<u>Le stagiaire</u> : Signature (suivie de la mention « lu et approuvé »)	Le Club (uniquement si paiement Club) : Signature (suivie de la mention « lu et approuvé »)
C.G. as a control of a comproduct of	et Cachet du Club
1	

ATTENTION!

¹Partie à remplir OBLIGATOIREMENT dans son <u>intégralité</u> afin de pouvoir mettre à jour vos données, vous envoyer la convocation par <u>courriel</u>, ainsi que les attestations de formation ;

²Chèque encaissé à l'issue de la formation ou en cas de désistement à moins de 7 jours de la formation, sauf justificatif validé par l'IR2F.